

LETTRE D'ACTUALITE DU COMITE ET DU COMMISSARIAT DE MASSIF DES ALPES



n°4 - avril 2020

EDITORIAL

Ce nouveau numéro de la lettre d'information des membres du Comité de massif des Alpes vous parvient alors que nous vivons depuis des semaines une période inédite de confinement lié à la crise sanitaire.

Comme indiqué dans le mel qui vous a été adressé le 24 mars par les coprésidents du Comité, les activités liées aux politiques du massif se poursuivent dans la mesure du possible, notamment grâce aux outils numériques. A ce titre, nous mettons à disposition de tous les membres et de leurs collaborateurs un groupe « Comité de massif des Alpes » sur l'extranet de l'ANCT (icget) : il vous permet d'avoir à disposition en permanence tous les documents nécessaires pour travailler, notamment les comptes rendus de vos réunions (cf p 4) Cet outil, actualisé régulièrement, sera à votre disposition de manière pérenne.

Cette lettre du printemps 2020 vous permettra de vous rappeler en image les principaux évènements tenus depuis l'automne ainsi que les décisions prises par le Comité.

Elle rend par ailleurs hommage à Jean-Claude Michel et à Hervé Billard, membres du comité, qui nous ont quittés récemment (*sans lien avec le covid19*).

Elle vous présente ensuite plusieurs sujets qui auront toute leur place dans les mesures de résilience à décider en conséquence de la crise sanitaire et économique que nous vivons : les réflexions sur l'avenir des stations de montagne, la préparation des axes et mesures des contractualisations alpines après 2020, la coopération et les solidarités alpines à l'échelle européenne, le développement local,...

Concernant les évènements à venir, nous sommes évidemment dépendants du calendrier et des conditions imposées par la sortie progressive du confinement. Ainsi, des réunions des commissions et groupes de travail vous sont proposées entre mai et juin, en visio/audio conférence et présentiel pour ceux qui le pourront (cf *calendrier en dernière page*) et une commission permanente serait à programmer en juillet. La réunion plénière du Comité est à envisager en début d'automne. Nous vous tiendrons informés des décisions prises par les coprésidents.

Bonne lecture !

L'équipe du Commissariat à l'aménagement, au développement et à la protection du massif des Alpes
Secrétaire du Comité de massif

Au sommaire :

- page 2 - en mémoire des membres disparus;
- page 4 - groupe de travail « Comité du massif des Alpes » sur la plateforme Icget ;
- page 5 - vie des instances du massif des Alpes depuis cet automne 2019 ;
- page 9 - convention du massif des Alpes (CIMA)
- page 11 - actualités : préparation des axes et mesures des contractualisations alpines après 2020/ forum annuel de la SUERA et clôture de la présidence italienne/ lancement de la présidence française 2020 de la SUERA/ priorités de la SUERA et programmes européens/ séminaire des préfets des Alpes/ avenir des stations de montagne/ développement local depuis les axes de transport,...
- page 20 : agenda avril à automne 2020.

Nous avons le regret de vous faire part du décès de deux membres du Comité du massif des Alpes :

- Jean-Claude Michel, représentant les Communes Forestières (COFOR) de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- et Hervé Billard, représentant de France Nature Environnement (FNE).

Le Comité du massif des Alpes et le commissariat du massif des Alpes adressent à leurs familles, leurs proches et amis, leurs sincères condoléances.

Jean-Claude Michel a été conseiller général du canton du Lauzet-Ubaye de 2001 à 2015 et vice-président du conseil général des Alpes-de-Haute-Provence. Depuis 2008, il était président des COFOR des Alpes de Haute-Provence et président de l'union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur de 2008 à 2014.



Témoignage et hommage de Michel Grambert, président des COFOR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

« Nous proposons de nous retrouver aux beaux jours, dans sa forêt de Saint-Vincent-les-Forts, en plantant quelques mélèzes ou autres hêtres en sa mémoire, nous rappelant ainsi le devoir de poursuivre son action et d'être à la hauteur de l'héritage qu'il nous laisse.

Élu de terrain authentique, il a été conseiller général du canton du Lauzet-Ubaye de 2001 à 2015, vice-président respecté et impliqué, il s'est engagé avec passion pour son territoire. Il se faisait une haute idée de la responsabilité publique et de la fonction politique, au service des autres. Porteur et toujours soucieux de l'intérêt général, il avait à cœur de placer les maires et les élus communaux comme catalyseurs de toute initiative forêt-bois.

En même temps qu'il accompagnait l'installation des premières chaufferies dans les collèges, il a œuvré pour que le Département soutienne la politique de développement du bois-énergie qu'initiaient les Communes forestières, et notamment la démonstration de la capacité des acteurs territoriaux à produire un nouveau combustible bois : les plaquettes forestières.

Convaincu que la forêt communale était une ressource qu'il fallait valoriser localement pour le développement économique et l'emploi du territoire, il a compté parmi les pionniers qui ont créé la filière bois-énergie dont on connaît désormais l'essor ainsi que les chartes forestières.

Sous sa présidence de l'association départementale 04, de l'Union régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur, les communes forestières se sont considérablement développées, témoignant d'une capacité à fédérer les élus de tous bords et toutes tendances politiques autour de la forêt, cause qui lui tenait tant à cœur.

Montagnard, il a été le complice et soutien de Jean-Claude Monin, président de la fédération nationale des communes forestières, au sein du Comité du massif des Alpes pour élaborer la stratégie forestière alpine qui a permis de créer la certification « Bois des Alpes ».

Celle-ci apportait ainsi les garanties nécessaires à la valorisation de la ressource locale bois- d'œuvre dans la construction.

Homme pudique, aux grandes qualités humaines, toujours à l'écoute, sa disparition laisse un grand vide au sein de ses collègues élus, administrateurs de l'association des Communes forestières, ainsi que parmi les personnels pour lesquels il avait un grand respect. »

Hervé Billard

Ingénieur des Mines ayant travaillé dans des grands groupes privés et en administration (DRIRE), il était engagé au sein de la fédération Rhône Alpes de protection de la nature (FRAPNA) depuis le début des années 2010. Il était devenu le « référent » du Pôle Montagne de la FRAPNA aujourd'hui FNE Auvergne-Rhône-Alpes.



Membre très investi au sein du Comité du massif, passionné par la nature et la montagne. Il s'était constitué un solide réseau dans le monde de la montagne, nouant ainsi des liens étroits, tant avec ses partenaires associatifs, qu'avec les élus et les institutions. Homme de conviction, il a su instaurer des relations constructives avec l'ensemble des acteurs du massif des Alpes.

En parfait connaisseur des dossiers, il était respecté dans ses interventions, y compris de ses adversaires !

Témoignage de Fabrice Pannekoucke, Conseiller régional délégué aux Vallées de montagne et vice-président de la commission permanente du Comité de massif des Alpes :

« J'ai connu Hervé Billard dans le cadre du massif des Alpes et nous avons eu à collaborer plus directement au sein de la commission « espaces et urbanisme ». J'ai pu mesurer son engagement au service du milieu naturel et d'un idéal pour la montagne en particulier. Convaincu et combattif, il a toujours positionné les débats avec un angle constructif et répondant du modèle qu'il défendait. Les désaccords que nous pouvions avoir en séance ont largement contribué aux échanges cordiaux qui nourrissaient les moments hors travaux de la commission. Merci à Hervé à Billard pour la vision qu'il nous laisse en héritage et qui ne manquera pas d'animer encore nos réflexions pour les années à venir. »

Témoignage de Vincent Neirinck, chargé de mission à Mountain Wilderness :

« D'Hervé, c'est son engagement sans faille que je retiendrai. Et les petits restos qu'on allait se faire après les réunions ! Les derniers échanges que nous avons eus avant son hospitalisation portaient sur la manifestation "Un cœur pour Emy". Le but : rassembler les amoureux de la Maurienne, des montagnes en général, pour dire leur attachement à ces massifs. Des massifs dont ils savent qu'elles ont une vie même si on ne les couvre pas de pylônes...C'est la préservation de ce potentiel premier des montagnes, leurs espaces naturels, qui le motivait. C'est peu dire qu'il s'est beaucoup investi pour cela, nos collègues de la commission "espaces et urbanisme" ne me démentiront pas; les élus dont il a disséqué les SCOTs ou dont il a contribué à faire annuler PLUs ou UTNs ne respectant pas le Code de l'environnement non plus. Nous échangeons sans filtre quant à sa maladie, son départ n'est donc pas une surprise. Cela reste un choc. Ses cendres seront répandues sur un sommet qu'il aimait particulièrement, le Grand Aréa. Qu'il y repose en paix, dans le plus beau des écrans».

Témoignage d'Antoine Stozicky, ex-chargé de mission territorial sur le secteur de la Maurienne à la Direction Départementale des Territoires de la Savoie (73) :

« Rencontrer et discuter avec Hervé Billard était un plaisir sans cesse renouvelé. Lors de chaque projet, UTN ou document d'urbanisme, il avait cette délicatesse de rencontrer l'ensemble des interlocuteurs concernés, d'essayer de comprendre les logiques de chacun, d'interroger les enjeux, de tester ses arguments avant de rendre un avis toujours extrêmement argumenté, jamais sectaire ou de posture. Son exigence d'une évaluation environnementale globale, complète et sincère des projets de développement touristique et d'aménagement de la montagne, reconnue par le Conseil d'Etat, nous a fait progresser collectivement dans une approche plus respectueuse de la montagne et envisager des perspectives d'avenir équilibré reposant sur la sortie du concept « tout ski ».

Nouveauté ! UN GROUPE DE TRAVAIL « COMITE DU MASSIF DES ALPES » SUR LA PLATEFORME ICGET

Pour faciliter la diffusion des documents du Comité et disposer d'une « bibliothèque en ligne » disponible à tout moment, vous avez dorénavant accès au groupe de travail « **Comité du massif des Alpes** » sur la **plateforme en ligne Icget** (extranet créé par le CGET, maintenu dans le cadre de l'agence nationale de la cohésion des territoires).

Un mel d'invitation à participer à ce groupe de travail a d'ailleurs dû vous parvenir. Certains mels d'invitation pour ce groupe ne sont peut-être pas arrivés aux destinataires à cause des pare-feux. Merci de vérifier que le message ne se soit pas été transféré dans un dossier de spam, courrier indésirable. A défaut le signaler à marie.barbera@anct.gouv.fr

L'objectif de ce groupe est de donner accès aux membres du Comité du massif des Alpes, ainsi qu'à leurs collaborateurs qui travaillent avec le commissariat de massif, à tous les documents produits dans le cadre des instances du massif, ainsi que les actualités pertinentes.

Il s'agit d'un espace collaboratif permettant de travailler de façon transversale et dématérialisée. Toutes les informations partagées dans ce groupe de travail sont uniquement accessibles par les seuls membres du groupe. Les comptes sont personnels et sont liés à votre adresse mail. Des rédactions collectives sur un même projet de texte sont possibles (par exemple pour rédiger un avis).

Dans cet espace vous pourrez donc retrouver des documents officiels définitifs, sous cette arborescence :

- **documents ressources** : plaquette de présentation du massif des Alpes, cartes du massif et liste des communes, organigramme ANCT Alpes, « charte(s) graphique(s) »... ;
- **instances du massif** : documents produits pour les plénières du Comité de massif des Alpes, les CP, les trois commissions et les groupes de travail... ;
- **textes règlementaires** : Loi « montagne », décrets d'application, Loi portant création de l'ANCT et décret d'application.... ;
- **documents stratégiques** : SUERA, Convention Alpine, SIMA,... ;
- **programmes financiers** : CIMA, POIA, Interreg Alcotra, Interreg France-Suisse, Interreg Espace alpin,...

Pour accéder au groupe de travail « Comité du massif des Alpes », cliquez sur le lien ci-dessous :

<https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/explorer>

Capture d'écran du groupe de travail « Comité du massif des Alpes »

Merci de bien renseigner votre profil utilisateur :

A partir de « mon profil » vous pouvez :

- « Modifier le profil » : consulter et mettre à jour vos informations. Merci de mettre votre nom en majuscule.

- « Modifier le compte » : enregistrer un nouveau mot de passe, mettre une photo sur votre profil.

- Vous recevrez des alertes automatiques par mel vous informant des dernières activités du groupe de travail. Vous pouvez gérer ses alertes à partir de « Mes abonnements » afin de **définir la fréquence des alertes automatiques que vous recevrez (quotidienne, hebdomadaire,...)**.

The screenshot shows the ICGET platform interface for the 'Comité du massif des Alpes' group. The page features a navigation menu with options like 'Mon quotidien', 'Qui fait quoi?', 'Ressources humaines', 'Ressources documentaires', and 'Groupes de travail'. The main content area displays the group name 'Comité du massif des Alpes' and a list of documents categorized into 'Documents ressources', 'Documents stratégiques', 'Instances de massif', 'Programmes financiers', 'Textes règlementaires', and 'Corbeille'. A sidebar on the right shows 'Mes favoris' and '10 derniers documents modifiés'.

PLENIERE DU COMITE DU MASSIF DES ALPES le 4 NOVEMBRE 2019 A CHAMONIX.

Cette dernière réunion du Comité de massif pour l'année 2019, a réuni 34 membres, dotés de 17 pouvoirs, ainsi qu'une vingtaine de personnes des services et accompagnants de membre. Le Comité a été accueilli au « Majestic », centre des congrès de Chamonix, par Eric Fournier, maire de Chamonix et vice-président de la Région Auvergne Rhône-Alpes, membre du Comité de massif et par le préfet de Haute Savoie Pierre Lambert.



La séance a permis de sensibiliser les participants sur **les impacts du changement climatique** par un exposé d'Irène Alvarez co-directrice du Centre de Recherches sur les Écosystèmes d'Altitude (CREA) Mont-Blanc avec la contribution de Philippe Rossello (Groupe régional d'experts sur le climat de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (GREC SUD), suivi d'une présentation du programme transfrontalier Alcotra Adapt Mont Blanc, par Eric Fournier, président de la communauté de communes de la vallée de Chamonix.



Une présentation de la « feuille de route » de la **présidence française 2020 de la Stratégie de l'Union européenne pour la région alpine (SUERA)** a été faite par Christiane Barret, préfète de région honoraire, intervenant comme déléguée générale de la présidence française et Nicolas Gouvernel, coordonnateur des acteurs français impliqués dans la SUERA. Cette présidence française est animée par l'État français et les trois régions alpines Auvergne-Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bourgogne-Franche-Comté.

Les travaux engagés concernant **l'élaboration de la prochaine convention interrégionale du massif alpin (CIMA)** et les liens avec les contrats de plan Etat-région et les programmes FEDER, élaborés avec les deux régions du massif des Alpes ont été exposés et débattus l'après-midi.

Le Comité a désigné en séance son **second représentant au Conseil national de la montagne** : Eric Lions au titre de la Chambre Régionale d'Agriculture de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

La réunion s'est clôturée par deux points d'actualités juridiques : une information sur la récente décision du Conseil d'Etat relative au **décret portant sur les Unités touristiques nouvelles (UTN)** et une confirmation du report pour la période hivernale 2020-2021 du **projet de décret concernant l'obligation d'équipement de certains véhicules en période hivernale**.



Le **projet de compte rendu** de cette réunion est disponible par ce lien : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175402>

TROIS REUNIONS DE LA COMMISSION « ESPACES ET URBANISME ».

La commission est consultée pour rendre un avis **sur les schémas de cohérence territoriale (SCOT) situés totalement ou partiellement en zone de montagne**, qu'ils comportent ou non des unités UTN « structurantes » et sur les projets d'UTNS lorsque la commune n'est pas couverte par un SCOT. Pour ce dernier trimestre de l'année 2019, la commission s'est réunie trois fois pour l'examen de projet de SCOTs :

- Le 18 septembre à Chambéry sur les **SCOT du Pays des Paillons (06) et de la Métropole de Savoie (73)**, deux projets de SCOT n'intégrant pas de projets d'UTNS.
- Le 15 novembre à Chambéry pour l'examen du **SCOT « Fier-Aravis » (74)**, projet de SCOT intégrant des UTNS (photo).
- Le 16 décembre à Grenoble et à Nice en visio-conférence, elle a rendu un avis sur le **SCOT Ouest des Alpes-Maritimes (06)**, SCOT qui n'intègre pas de projet d'UTNS.



Pour consulter les quatre avis rendus par la commission, cliquer sur le lien :

<https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/explorer>

DEUX REUNIONS DU GROUPE DE TRAVAIL « FORET – FILIERE BOIS » A VALENCE.

Le groupe de travail définit et suit la mise en œuvre de la stratégie forestière alpine. Il est consulté **sur les projets sollicitant des financements au titre des mesures 2.1 (Bois Energie) et 2.2 (Bois Construction) de la CIMA avant processus de programmation**. En cette période, il pose les bases de la future programmation 2021-2027, en partageant un bilan de la campagne 2014-2020 et en analysant l'évolution du contexte grâce à la restitution des principales études engagées sur le massif.

Le 8 octobre 2019, les membres du groupe ont ainsi pu découvrir les premiers résultats de l'étude programmée sur les flux de bois entre le massif central et les Alpes.

Ils ont par ailleurs engagé une première analyse de l'impact sur le marché de la **certification « Bois des Alpes »**, sur la base des volumes commercialisés transmis par les entreprises et lancé le débat d'orientation sur les perspectives post 2020 pour les dispositifs de soutien à la filière Bois construction dans la CIMA et le Feder Alpes.



Le 31 janvier 2020, les membres du groupe ont analysé les **demandes de 14 maîtres d'ouvrage**, comportant 8 entreprises souhaitant se moderniser en s'appuyant sur la certification « Bois des Alpes » et 6 associations portant des projets d'animation de filière. Les projets ont reçu des avis favorables, le groupe insistant sur l'importance pour les entreprises de mieux communiquer sur leur offre en bois certifié pour dynamiser le marché et pour les associations, de définir des stratégies d'autonomisation en augmentant progressivement la part des bénéficiaires finaux (entreprises) dans le financement de l'animation de filière, pour en assurer la pérennité.

Enfin, plusieurs études en cours sur l'adaptation des forêts alpines face aux changements climatiques ont été présentées pour poser les bases d'un axe « amont forestier » dans la prochaine programmation CIMA et Feder Alpes.

Pour consulter les comptes rendus et les documents de travail présentés:

<https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/explorer>.

UNE REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL « AGRICULTURE » A VALENCE ET UN SEMINAIRE DE RESTITUTION DU PROGRAMME VIAND'ALP A GRENOBLE.

Le groupe de travail définit et suit la mise en œuvre de la stratégie agricole alpine. Il est consulté sur les projets sollicitant des financements au titre des mesures 2.3 (Agriculture) de la CIMA avant processus de programmation.

En cette période, il pose les bases de la future programmation 2021-2027, en partageant un bilan de la période 2014-2020 et en analysant l'évolution du contexte grâce à la restitution des principales études engagées sur le massif.

Le 15 octobre 2019, les 31 membres du groupe présents ont pu découvrir l'avancement de plusieurs projets engagés en 2019 grâce au soutien de la CIMA et les perspectives de suite en 2020 :

- **l'étude CEPAZ – Continuités Ecologiques et trame Pastorale** dans les Zones Intermédiaires des Préalpes françaises coordonné par IRSTEA Grenoble,
- **les expérimentations sur les systèmes d'élevage ovin viande pastoraux**, engagées par la ferme expérimentale de Carnejane dans les Alpes-de-Haute-Provence (04),
- **le programme d'accompagnement et de promotion du pastoralisme**, du réseau pastoral alpin.

En s'appuyant sur le bilan actualisé à 2019 de la CIMA 2014-2020, ils ont pu engager la réflexion sur les éventuelles évolutions de la stratégie agricole alpine dans la nouvelle programmation. **La possibilité d'un Plan de soutien à l'élevage de montagne (PSEM)** doté par le ministère de l'Agriculture a été présentée et les membres ont convenu d'une méthodologie pour **transmettre un projet stratégique agricole alpin réactualisé au ministère de l'Agriculture** identifiant les actions et les soutiens des différents partenaires financiers (ANCT, MAA, Agence de l'Eau, Régions, FEADER).

Le 4 février 2020, l'ensemble des acteurs agricoles du massif des Alpes ont été conviés au **séminaire de restitution du programme Viand'Alp** (photo).

70 personnes ont pu réfléchir et travailler collectivement sur la situation et les besoins des outils de transformation, les enjeux de structuration des filières et l'opportunité de mettre en place une stratégie de promotion différenciée (produits de montagne, entre autre). A cette occasion, des pistes de poursuite ont été envisagées, à la demande des acteurs du programme.



Pour consulter **les comptes rendus et les documents** de travail présentés, veuillez cliquer sur le lien : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/explorer>.

UNE NOUVELLE RENCONTRE DU RESEAU DES « ESPACES VALLEENS » POUR CETTE ANNEE 2019, SUR LA THEMATIQUE "SERVICES A LA POPULATION TOURISTIQUE ET PERMANENTE".

Plus de 50 personnes se sont retrouvées les 7 et 8 novembre 2019 à Montbrun-les-Bains (26) pour ce **deuxième rendez-vous de l'année du réseau des « espaces valléens »** regroupant les chefs de projets et leurs partenaires : Etat (préfectures des Hautes-Alpes et de l'Isère, commissariat de massif), les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes et les conseils départementaux (photo).



Ces séminaires sont organisés et animés par Génopé et Alpa Conseil, équipe prestataire pour l'animation du réseau des « espaces valléens ».

Accueilli par les territoires du **Ventoux et des Baronnies**, à la croisée des deux régions, le réseau a valorisé le lien inter-espaces valléens.

Ces deux journées d'échanges et de capitalisation des expériences de chacun se sont révélées une nouvelle fois très riches et ont permis de faire un point précis sur les travaux des groupes de travail tout en poursuivant la dynamique autour des thématiques suivantes :

- la mobilité,
- le changement climatique et le tourisme,
- les stations,
- l'itinérance,
- les techniques d'animation,
- l'actualisation du programme des « espaces valléens ».

Des supports de qualité ont été réalisés tel que le recueil de conseils et de préconisations sur l'itinérance « **l'itinéraire d'une itinérance** » : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175492>

Ce séminaire a été l'occasion de présenter un **bilan/évaluation des actions engagées et achevées sur les territoires à fin juin 2019** : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175491>

Et, des orientations ont été formulées pour le **prochain programme « espaces valléens » dans le cadre de la contractualisation 2021-2027** : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175430>)

A la demande des « espaces valléens », la thématique retenue pour cette rencontre portait sur « **les services aux populations touristiques et permanentes** ». Des experts, comme le réseau Alpin des espaces protégés -Alparc- et l'Association pour le développement en réseau des territoires et des services (ADRETS), sont intervenus pour présenter différentes approches. Alparc s'est appuyé sur des actions réalisées en Autriche. ADRETS a présenté un travail mené depuis plusieurs années pour le développement des services au public dans les zones rurales et de montagne ainsi que l'opération : la mutualisation au service de la saisonnalité.

Ces deux journées ont permis d'apprécier, une nouvelle fois, l'implication et la production des chefs de projets dans les groupes de travail ainsi que leur mobilisation dans la proposition d'orientations pour la future génération du dispositif « espaces valléens ».

La prochaine rencontre est prévue les 2 et 3 juillet prochain dans les Alpes du Sud .

LA PREPARATION DES AXES ET MESURES DES CONTRACTUALISATIONS ALPINES APRES 2020.

Le Contrat de plan interrégional Etat-régions (CPIER) Alpes 2015-2020, dénommé « **Convention Interrégionale du Massif Alpin** » (CIMA) est un outil financier d'intervention concertée entre l'Etat, les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur et l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, La CIMA est reconnue comme un outil pertinent de mise en œuvre des orientations thématiques du « Schéma interrégional du massif des Alpes » (SIMA), en vigueur depuis 2013.

La CIMA actuelle est organisée en 4 axes :

Axe 1 : Améliorer l'attractivité des territoires des massifs par une amélioration de l'offre de services aux populations et aux entreprises.

Axe 2 : Accompagner la valorisation économique des ressources naturelles, culturelles et patrimoniales et des compétences reconnues dans le massif.

Axe 3 : Accompagner l'adaptation au changement climatique.

Axe 4 : Développer la coopération nationale inter-massifs et la coopération territoriale européenne et internationale entre régions de montagne.

La démarche d'élaboration de la prochaine CIMA sur la période 2021-2027 a été engagée depuis plusieurs mois avec les deux Régions, les acteurs du massif et les agences de l'Etat. Elle doit s'articuler avec l'élaboration des deux CPER de chacune des régions et l'élaboration des cadres d'intervention du FEDER consacré aux Alpes.



Dans le cadre du mandat de discussion confié par le Gouvernement, au préfet coordonnateur de massif, à l'automne dernier, **des réunions des groupes de travail du Comité de massif et des groupes thématiques entre services ont permis de recenser les thèmes et actions qui représentent un intérêt partagé à l'échelle du massif alpin. Ils ont pu être présentés synthétiquement lors de la plénière du Comité de massif à Chamonix.**

Les thématiques sont :

- les impacts du changement climatique & la gestion des risques ;
- la ressource et la gestion multi usages de l'eau en montagne ;
- la biodiversité des espaces montagnards ;
- l'élevage et le pastoralisme en montagne ;
- la valorisation du bois en montagne (énergie et construction) ;
- les énergies renouvelables et innovantes ;
- la diversification touristique et la mise en valeur des potentiels propres à chaque «espace valléen» ;
- les refuges et l'itinérance en montagne ;
- la culture alpine ;
- les jeunes en montagne ;
- (ré)éduquer à la montagne ;
- les services, solidarités et coopérations entre les vallées et les stations ;
- le transfrontalier et les enjeux à l'échelle de l'arc alpin européen.

Pour consulter **les propositions issues des groupes de travail du Comité au titre du CPIER Alpes**, cliquez sur le lien : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175544>

VALIDATION DE LA 1^{ERE} SERIE D'OPERATIONS 2020 PROGRAMMEES AU TITRE DU CPIER ALPES.

En raison du confinement imposé par la crise sanitaire liée à la pandémie du covid-19, **le comité interrégional de programmation de la convention interrégionale du massif des Alpes** a été consulté par voie numérique, du 3 au 10 avril 2020, pour décision de programmation d'opérations au titre de la 1^{ère} session de l'année 2020.

Ceci afin de ne pas ralentir les capacités de soutien financier pour les porteurs de projets, d'investissement ou d'animation de réseaux et actions à l'échelle du massif, notamment dans une période où nombre d'acteurs économiques et associatifs ont besoin d'un confortement des appuis financiers par les porteurs publics de la politique de montagne.

133 opérations ont été validées, représentant 28,4 M€ de budget total dont 13,93 M€ d'autofinancement par les porteurs.

Les opérations retenues dans le cadre de cette 1^{ère} session de programmation vont engager dans le détail :

- 2.54 M€ de FNADT Alpes 2020 (89 opérations) ;
- 0,7 M€ de dotations de l'Etat - DETR essentiellement (10 opérations) ;
- 2.65 M€ de crédits 2020 de l'Agence de l'eau (8 opérations) ;
- 1.16 M€ de crédits des Départements (16 opérations).

et valorisent, par cofinancement avec l'Etat ou par rattachement à la CIMA :

- 2.19 M€ de crédits de la Région Provence Alpes Côte d'Azur (49 opérations dont 13 en rattachement) ;
- 2.64 M€ de crédits de la Région Auvergne Rhône Alpes (39 opérations dont 20 en rattachement).

A noter par ailleurs que 35 projets parmi ces dossiers appellent 2.1 M€ de FEDER Alpes.

La seconde session de programmation CIMA, initialement prévue le 5 juin, se tiendra a priori début juillet, afin de permettre une instruction des dossiers et de prendre connaissance des instructions nationales liées aux démarches de relance économique.

Le troisième comité de programmation reste programmé pour le moment au 9 octobre 2020.

LE FORUM ANNUEL DE LA STRATEGIE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LA REGION ALPINE (SUERA) ET LA CLOTURE DE LA PRESIDENCE ITALIENNE 2019.



Le 3ème forum annuel de la SUERA s'est tenu à Milan les **28 et 29 novembre 2019**, sous la présidence italienne. Il a abordé les thèmes développés par la présidence italienne au cours de l'année écoulée: **économie verte, politiques de jeunesse, implication des acteurs et de la société civile des différents territoires alpins et valorisation des spécificités culturelles.**



Ce forum a donné lieu à une importante mobilisation politique avec la présence notable de **Giuseppe Conte, président du Conseil de la République italienne** (photo).

Pour lui : *« la raison d'être des stratégies macrorégionales de l'Union européenne est d'offrir un modèle de cohésion territoriale capable de faire face à des défis communs qui touchent simultanément différentes zones spécifiques impliquant des États voisins. Ces stratégies constituent un antidote efficace à la désillusion face à l'Europe. Dans cet esprit, nous soutenons la promotion par la Commission*

européenne de l'objectif "Une Europe plus proche de ses citoyens", en ouvrant la possibilité que les programmes généraux puissent soutenir la coopération promue par les stratégies macrorégionales. La cohésion territoriale revêt à ce stade de la vie de notre continent une valeur politique beaucoup plus large, en tant que moteur de la cohésion sociale, de la croissance et de l'emploi. La logique que nous prêchons aujourd'hui dans le contexte du Green Deal européen est l'économie circulaire, le développement durable et respectueux de l'environnement. Elle fait écho à une sagesse ancienne dans les communautés alpines avec des modèles de participation et d'utilisation des biens communs peut-être les plus efficaces et rationnels. Enfin, dans cette phase de lancement du nouveau cycle institutionnel européen, je pense également qu'il est essentiel pour les gouvernements d'assurer un soutien total aux instruments et mesures proches des citoyens, dès l'identification des besoins et objectifs communs dans leurs territoires respectifs. »

« **L'équipe de France de la SUERA** » a

été remarquée par sa mobilisation :

Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Caroline Pozmentier, vice-présidente chargée des relations internationale de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Liliane Lucchesi, conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté déléguée aux relations franco-suisses, Virginie Pfenner, conseillère régionale Auvergne-Rhône-Alpes et Laurence Boetti-Forestier, conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur.



Le massif des Alpes était également représenté par Cécile Bigot, alors préfète des Hautes-Alpes et préfète déléguée du massif des Alpes, et Nicolas Evrard, président du groupe « Europe et international » du Comité de massif, ainsi que par l'équipe du commissariat de massif et la déléguée générale de la future présidence française, la préfète honoraire Christiane Barret.

Avec la participation de plus de **300 jeunes de l'ensemble de l'espace alpin**, certaines questions clés de la SUERA ont été discutées : quelles priorités politiques cette stratégie devrait-elle poursuivre, dans la perspective de la prochaine politique européenne de cohésion 2021-2027 ? Quels types d'actions promouvoir pour soutenir la mise en œuvre concrète des stratégies macrorégionales ?

L'Assemblée générale de la SUERA a adopté une déclaration politique.

Tous les documents diffusés lors du forum, dont la déclaration, sont consultables sur le site internet de la SUERA, dans la rubrique dédiée à la présidence italienne :

<https://www.alpine-region.eu/node/1616>



La délégation française lors de l'assemblée générale.



Conférence de presse par le vice-président de la région Lombardie, la préfète déléguée du préfet coordonnateur du massif des Alpes et la représentante du Tyrol.



Remise des récompenses par Marie-Guite Dufay pour les jeunes dans le cadre de la session « Pitch your project 2019 – Your Alps ! Your future ! Your project ! »

EU Strategy for the Alpine Region (EUSALP)
Joint Declaration
 Milan, 28 November 2019

We, the representatives of the States and Regions who have come together as the General Assembly of the EUSALP in Milan today,

RECALLING the political commitments adopted by the General Assembly meetings on 20 November 2018 in Innsbruck (Tyrol), on 23 November 2017 in Munich (Bavaria), on 13 February 2017 in Rottach-Egern (Bavaria), and on 25 January 2016 in Brdo (Slovenia) as well as the European Parliament Resolution of 16 January 2018 and the Council Conclusions adopted on 21 May 2019 on the implementation of EU macro-regional strategies;

ACKNOWLEDGING the milestones achieved by the former Slovenian (2016), Bavarian (2017) and Tyrolean (2018) Presidencies, and the activities undertaken during the Italian Presidency 2019 in particular in supporting green and circular economy, in promoting the historical-cultural and educational dimension of the Alpine region and in favouring youth and broad stakeholders participation;

RECALLING the major issue of climate change and the ambition of European Union to tackle it at the highest level of priority on both mitigation and adaptation sides by pursuing a greener, low carbon Europe;

CONSIDERING the EUSALP function as a laboratory for innovative cross-sectorial and multi-level governance as well as its potential to strengthen European cohesion and to deepen cross-border and transnational cooperation;

UNDERLYING the importance of the next generation of EU Cohesion Policy and other centrally and shared management EU programmes for EUSALP and the other macro-regional strategies:

Jointly agree to

1. REAFFIRM our strong political commitment to the implementation of the Strategy and engage to strengthen its ownership, ensuring appropriate political support while fostering the involvement of regional and local stakeholders, and in particular of youth;



Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, lors de son allocution officielle en clôture du forum.

LANCEMENT DE LA PRÉSIDENCE FRANÇAISE 2020 DE LA STRATEGIE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LA REGION ALPINE (SUERA).

La présidence française 2020 de la SUERA a été lancé le 4 février à l'hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes à Lyon, en présence de Jacqueline Gourault, ministre de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, Marie-Guite Dufay, présidente de la région Bourgogne-Franche-Comté, Laurent Wauquiez, président de la région Auvergne- Rhône-Alpes, Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, président de régions de France, Jean-Pierre Halkin, représentant d'Elisa Ferreira, commissaire européenne à la Cohésion et aux réformes (intervenant en vidéo).

L'évènement a rassemblé plus de 500 participants, venus des trois régions françaises impliquées dans la SUERA et des six autres pays alpins.

Passage de témoin entre la présidence italienne et la présidence française :



Une présidence française collégiale, entre l'État et les trois régions alpines, coordonnée par le Commissariat du massif des Alpes avec les services des trois régions.

La ministre (à droite), les trois présidents de Région et Fabrice Pannekoucke, vice-président du Comité de massif (au centre) :

À cette occasion, la ministre et les présidents ont signé un accord de partenariat État-Régions pour la présidence française 2020.

Jacqueline Gourault a salué « ce partenariat inédit entre l'État et ces trois Régions françaises, qui scelle notre engagement commun pour faire du territoire alpin un modèle européen en matière de transition écologique » et a invité « les États et régions membres de la SUERA à rejoindre la France pour adopter, aux côtés de la France, le **Manifeste pour une région alpine durable** qui permettra de passer de la stratégie aux actions concrètes ».



Dotée d'une philosophie générale ambitieuse, la présidence française s'est donné pour **objectif d'accélérer la transition écologique globale de la région alpine pour lutter contre le changement climatique.**

Ce fil conducteur se décline autour de sept axes prioritaires :

- développer un tourisme durable toutes saisons,
- promouvoir la consommation des produits locaux de montagne, notamment agricoles et sylvicoles en circuit-court,
- développer les solutions durables de transport et de mobilité,
- éduquer les jeunes à la montagne et leur permettre de s'impliquer dans le développement durable de la région alpine,
- accélérer la transition énergétique de la région alpine,
- préserver la biodiversité alpine et prévenir les risques naturels en lien avec le changement climatique,
- faire de la région alpine un laboratoire de la gouvernance multiniveau.

Chacun des sept axes est co-piloté par une Région française et un service de l'État, en articulation étroite avec les groupes d'action correspondant de la SUERA.

Le programme complet détaillé est disponible dans le dossier « SUERA » sur icget. <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175953>

L'ouverture de la présidence a débuté par un court film réalisé par Nicolas Plain, scientifique et parapentiste, qui jouera le rôle « d'ambassadeur de la présidence ». La vidéo est visionnable sur :

https://www.youtube.com/watch?time_continue=2&v=RixWWM7YhCM&feature=emb_logo



Renaud Muselier a rendu hommage à « l'excellente coopération entre Etat et Régions françaises dans ce dossier piloté par la ministre Jacqueline Gourault », soulignant « l'opportunité exceptionnelle de donner un sens politique à cette stratégie alpine, pour qu'elle bénéficie concrètement aux habitants de nos espaces alpins ». Ancien député européen, il affirme qu'« en sachant se servir de l'Europe comme d'un outil stratégique, nous allons pouvoir décrocher des financements massifs pour tous ces territoires et leurs habitants. »

Pour Laurent Wauquiez: « Les Alpes sont uniques au monde. Elles ont su préserver l'équilibre entre la modernité, l'identité, la préservation de l'environnement, l'industrie, la culture. Notre responsabilité est aujourd'hui de démontrer notre capacité à partager la montagne avec le fait de la respecter. Pour cela, nous avons beaucoup à construire. Il faut laisser les collectivités locales avoir l'initiative et pouvoir piloter, porter ensemble les choses, c'est tout l'esprit de la SUERA et tout son intérêt. Auvergne-Rhône-Alpes s'impliquera pleinement pour que les Alpes deviennent la première montagne durable au monde ».

La journée s'est poursuivie par la visite des nombreux stands mis en place au sein de l'hôtel de région et les tables rondes, deux initiatives qui ont permis de réunir les représentants des acteurs socio-économiques des territoires de la SUERA et d'illustrer les projets en cours et à venir dans les domaines prioritaires de la présidence française.

Tables rondes lors du lancement de la présidence française 2020 de la SUERA.



Lors de l'**Assemblée générale** (photo), Cécile Bigot, alors préfète des Hautes-Alpes et préfète déléguée du massif des Alpes, représentait la ministre, avec Christiane Barret, en tant que déléguée générale de la présidence. Fabrice Pannekoucke, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux vallées de montagne et vice-président du Comité de massif, Marie-Guite Dufay, présidente de la Région Bourgogne Franche Comté et Laurence Boetti-Forestier, conseillère régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur.



La rencontre a permis de travailler sur le **projet de Manifeste**, en vue d'une approbation politique d'ici l'été.



Les membres de l'assemblée générale

VERS UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DES PRIORITES DU MASSIF ALPIN EUROPEEN DANS LES PROCHAINS PROGRAMMES EUROPEENS.

La « **semaine européenne des macro-régions** », organisée par la DG REGIO de la Commission Européenne, s'est tenue du 17 au 21 février 2020 à Bruxelles.

C'est dans ce cadre et en vue de la prochaine période de programmation 2021-2027 que la présidence française de la SUERA, représentée par Renaud Muselier, président de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, Fabrice Pannekoucke, conseiller régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux vallées de montagne et vice-président de la commission permanente du Comité de massif des Alpes, Liliane Lucchesi, conseillère régionale Bourgogne-Franche-Comté déléguée aux relations franco-suissees et Christiane BARRET, préfète de région honoraire, déléguée générale de la présidence, a organisé, en coopération avec la DG REGIO, un évènement réunissant les différentes parties prenantes de la région alpine les 19 et 20 février.

L'événement, qui a réuni plus de **cent représentants de la SUERA et des autorités de gestion des programmes européens FEDER/FSE et les directions de la Commission européenne** gérant directement plusieurs programmes sectoriels, était centré sur l'intégration des principales priorités de la SUERA dans le cadre des programmes de financement européens : fonds structurels et programmes en gestion directe.



L'objectif étant d'améliorer la coordination entre la stratégie alpine et les programmes de fonds structurels tout en précisant et amplifiant les synergies existantes entre les priorités de la SUERA et celles des programmes de financement thématiques.

Les participants ont appelé de leurs vœux :

- une meilleure mobilisation des prochains fonds européens, aussi bien ceux en gestion partagée (cf. FEDER-FSE) que ceux gérés directement par la Commission européenne (cf. Horizon, Life, Cosme, MIE, etc.) en faveur des projets de mise en œuvre de la SUERA pour la période 2021-2027;
- une meilleure articulation des futurs appels à projets des fonds gérés par les Régions;
- des appels à projets spécifiques pour les projets de mise en œuvre de la SUERA;
- la représentation des acteurs de la SUERA à tous les comités de suivi des programmes européens concernant les Alpes.

Elisa Ferreira, Commissaire européenne en charge de la politique de Cohésion et des réformes s'était mobilisée personnellement pour délivrer un message de soutien très appuyé à la SUERA.

- Elle a affirmé que la Commission européenne considérait les stratégies macro-régionales comme outil pertinent tant pour la mise en œuvre du Pacte vert européen et de la politique de Cohésion que comme laboratoire de gouvernance pour rapprocher l'Europe des citoyens et des territoires.
- Elle a rappelé que l'année 2020 constituait l'opportunité à ne pas rater pour intégrer les priorités des stratégies macro-régionales dans tous les programmes européens, notamment ceux de la politique de cohésion.
- Elle a salué à cet égard l'initiative prise par la présidence française de la SUERA d'élaborer un Manifeste pour une région alpine durable qui affirme les priorités à intégrer dans les futurs programmes européens.
- **Elle a appelé les États et les Régions impliqués dans la SUERA à traduire en actes cette meilleure intégration des priorités de la SUERA dans les programmes 2021-2027 gérés par les Régions.**

La France s'est engagée à inviter les autorités de gestion à tous les événements de la présidence 2020 de la SUERA pour faciliter les croisements entre les gestionnaires de programmes européens et les experts membres des groupes d'action de la SUERA.

Les programmes européens concernant spécifiquement le massif alpin :



LE SEMINAIRE ANNUEL DES PREFETS DE REGION ET DE DEPARTEMENT CONCERNES PAR LA POLITIQUE DE MASSIF DES ALPES.

Le 12 février dernier, les préfets des départements du massif des Alpes ont été réunis en préfecture de l'Isère à Grenoble, sous la présidence de Pierre Dartout, le préfet coordonnateur du massif, **pour une revue des actualités du massif et des débats concernant les stratégies d'intervention de l'Etat à l'échelle des neuf départements alpins** (photo).



Cinq préfets étaient personnellement présents de même que cinq sous-préfets représentant leurs préfets, la SGAR de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, la SGAR adjointe de la région Auvergne-Rhône-Alpes, la déléguée générale de la présidence française de la SUERA, toute l'équipe du commissariat de massif des Alpes et des responsables en préfecture.

Les échanges ont ainsi permis d'aborder la préparation d'un bilan consolidé des interventions financières de l'Etat en soutien aux collectivités et porteurs de projets liés à la montagne (subventions de la CIMA et des autres crédits de l'Etat); la présidence française de la SUERA, la construction du prochain CPIER Alpes (CIMA); l'organisation à l'échelle alpine de la nouvelle agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT); ainsi que l'anticipation et la gestion des risques naturels dans les Alpes.

REUNION ENTRE LE GOUVERNEMENT ET LES ACTEURS DES STATIONS SUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE ET L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DES STATIONS DE MONTAGNE.

Avec une moyenne de température supérieure de 2,7°C aux normales, l'hiver 2019-2020 en France est considéré comme l'un des plus chauds. Et cette douceur bouleverse l'enneigement naturel en montagne. A l'heure où les scientifiques prédisent que les stations de moyenne altitude vont perdre la moitié de leur manteau neigeux d'ici 2050, la ministre de la Transition écologique et solidaire a décidé «d'accélérer la transition ».

Le 20 février dernier, la ministre de la Transition écologique et solidaire **Élisabeth Borne**, et le secrétaire d'État **Jean-Baptiste Lemoyne**, en charge du Tourisme, ont réuni à Paris des représentants des stations de montagne (l'Association Nationale des Elus de la Montagne-ANEM, Domaines Skiables de France-DSF, et l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne-ANMSM) pour s'engager à s'adapter au réchauffement climatique.

A la suite de cette réunion, **le Gouvernement s'est engagé à mettre en place « dans les six prochains mois » une offre de service et d'accompagnement des stations pour s'adapter « aux effets du dérèglement climatique, en mobilisant sur le terrain les commissaires de massif et les opérateurs de l'État ».**

Un programme spécifique « Montagne » sera créé au sein de l'agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT). L'agence de développement touristique de la France (Atout France) sera mobilisée, ainsi que la Banque des Territoires, filiale de la Caisse des dépôts, pour débloquer des aides.

Un travail est mené avec les acteurs de la montagne pour proposer aux stations les outils qui leur permettront d'anticiper ces enjeux, d'adapter leur offre de manière durable et de diversifier leur modèle économique en toute saison.



Réunion du 20 février 2020 avec Elisabeth Borne et Jean-Baptiste Lemoyne.
Crédit photo : ANMSM.

L'ANMSM s'est réjoui « de l'engagement de l'Etat d'élaborer d'ici six mois un programme d'accompagnement pour les stations de montagne et appelle par ailleurs à une révision des dispositifs financiers (DGF et FPIC) pour permettre aux stations de conserver leurs capacités d'action et d'investissement, essentielles pour façonner la montagne de demain et préserver des bassins de vie en altitude ».

DSF approuve l'engagement de l'Etat pour l'accompagnement des stations face à l'impact incontestable du changement climatique sur les massifs Français.

Cet engagement de l'Etat suit la même trace que leur démarche lancée en 2019. A cette époque, avec l'objectif de préservation d'un patrimoine tricolore, à la fois environnemental, économique et social, DSF avait lancé un appel à destination de tous les acteurs de la montagne. Au cœur de cette démarche, l'ambition de créer d'ici 2020 un dispositif de mutualisation de financements pour la recherche de solutions concrètes autour de la réduction des gaz à effet de serre, de la ressource en eau, de la biodiversité et des déchets.

Pour DSF « la menace du réchauffement climatique à échéance fin de siècle pèse sur 120 000 emplois directs et indirects localisés dans les villages et vallées de montagne, une place dans le top trois mondial des destinations touristiques de montagne, 2 milliards d'euros dans la balance commerciale française et 334 millions d'euros d'investissements annuels... ».

Communication commune ANEM-ANMSM-DSF
Crédit photo : ANMSM.



Les acteurs de la montagne satisfaits du rendez-vous avec les ministres madame Elisabeth Borne et monsieur Jean-Baptiste Lemoyne

Paris, le 20 février 2020

Ce rendez-vous avec Madame la Ministre Elisabeth Borne et Monsieur le secrétaire d'Etat Jean-Baptiste Lemoyne a permis d'avoir des échanges très constructifs sur les bonnes pratiques et initiatives prises par les stations pour préserver la montagne et lutter contre les gaz à effet de serre. Il a aussi et surtout permis, d'aborder les dossiers d'avenir pour préserver nos territoires et leurs activités touristiques sur les 4 saisons, dont le ski constitue aujourd'hui et constituera encore longtemps un pilier majeur.

L'appel à la mobilisation collective lancé par les acteurs du ski le 7 novembre dernier, sous l'égide de France Montagnes, pour lutter contre le réchauffement climatique et ses effets, a été entendu par le Gouvernement dans la foulée du déplacement d'Emmanuel Macron dans les Alpes. Nous nous félicitons du soutien que l'Etat est prêt à apporter à nos territoires, victimes du réchauffement climatique.

Les positions s'alignent pour penser sur les prochaines décennies la transition écologique qui permettra de maintenir l'une des activités essentielles de nos massifs dont dépendent tant de centaines de milliers de familles qui vivent directement ou indirectement du tourisme.

MOBILITE : LIGNE GRENOBLE-VEYNES-GAP : UN PARCOURS D'EXCEPTION AU CŒUR DES ALPES, UN AVENIR TRACE !

Véritable prouesse technique la ligne ferroviaire reliant les Alpes du nord à celles du sud par la montagne sur 136 km, (27 tunnels, 5 ponts et 15 viaducs), est le seul axe ferroviaire interrégional alpin.

La liaison ferroviaire Grenoble-Gap, à cheval sur les régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, menacée de fermeture en raison de sa vétusté, bénéficiera des travaux nécessaires pour assurer sa pérennité.

Ligne d'aménagement du territoire, d'attractivité et de développement économique, la ligne des Alpes a soulevé un véritable consensus des acteurs du territoire pour sa sauvegarde. En 2019, le Gouvernement a affiché une volonté de «régénération des lignes de desserte fine des territoires». Élisabeth Borne, alors ministre chargée des Transports auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire, a missionné le préfet François Philizot, pour élaborer un rapport sur le sujet.



Pour consulter **le dossier de presse du rapport du Préfet Philizot sur les petites lignes ferroviaires**, cliquez sur le lien : <https://icget.cget.gouv.fr/group/175183/document/175543>

Début décembre 2019, **le comité de pilotage interrégional de "l'Étoile de Veynes"**, sous la présidence de Pierre Dartout, préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, a statué notamment sur l'avenir de cette ligne des Alpes.

Le préfet a alors présenté aux élus le scénario arbitré, par la ministre de la Transition écologique et solidaire et le secrétaire d'État chargé des transports.

Ainsi, **le plan de financement** auquel participent les collectivités territoriales (régions Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur, les conseils départementaux des Hautes-Alpes, de la Drôme, de l'Isère, la métropole de Grenoble), l'État et SNCF Réseau **à hauteur de 34 millions de travaux a été bouclé lors de ce comité.**

Ces travaux permettront une réouverture totale de la ligne entre Grenoble et Gap en 2022, dès les travaux réalisés. Au-delà, l'étude en cours, qui s'achèvera à l'été 2020, permettra de définir un programme de travaux complémentaires post 2023, nécessaire pour assurer la pérennité de la ligne à plus long terme, dont une partie financée par du FNADT Alpes à hauteur de 50 000 €.

Alain Matheron, président de la Communauté de communes du Pays Diois, maire de Lus-la-Croix-Haute (26) et membre du Comité de massif, s'est félicité des solutions trouvées lors du comité de pilotage interrégional de "l'Étoile de Veynes" pour l'avenir de cette ligne des Alpes, après une longue bataille pour sa sauvegarde.

Une véritable coopération interrégionale s'est créée pour la sauvegarde de cette ligne à enjeux, réunissant un large panel d'acteurs (élus de tous niveaux, collectivités territoriales et associations).

Enjeux qu'il avait rappelés à Jean-Baptiste Djebbari, alors député et rapporteur du projet de loi pour un nouveau pacte ferroviaire, lors de sa visite le 27 mai 2019 de la ligne Grenoble-Gap, à l'invitation des parlementaires haut-alpins Pascale Boyer et Joël Giraud.



Une étude de potentiel de développement des usages de cette ligne, et d'aménagement de services dans et autour des gares, va être lancée en 2020 sous pilotage du nouveau syndicat des transports de l'agglomération grenobloise, avec les EPCI du territoire et le commissariat de massif des Alpes. L'Etat cofinancera cette étude à 50%.

CALENDRIER DES REUNIONS DU COMITE DE MASSIF DES ALPES
AVRIL A AUTOMNE 2020.



Prévisionnel au 24/04/2020

Type de réunion	Titre	Date	Lieu	Format
Avril				
Convention interrégionale du massif (CIMA)	1er comité de programmation CIMA	Vendredi 3 avril au 10 avril		Par consultation dématérialisée (mels aux membres)
POIA	Comité de programmation	Jeudi 30 avril		
Mai				
Commission du Comité de massif	Espaces et urbanisme	Du 1 ^{er} au 8 mai		Par consultation dématérialisée : Sur 2 projets de SCOT : de la Dracénie et Pays Voconces
Groupe de travail du comité de massif	Agriculture alpine	Mercredi 6 mai		En visio/audio conf
Groupe de travail du comité de massif	Jeunesse	Mardi 26 mai		En visio/audio conf avec des points de présence à prévoir sur 2 à 4 sites
Groupe de travail du comité de massif	Forêt-Bois	Jeudi 28 mai		En visio/audio conf avec des points de présence à prévoir sur 2 à 4 sites
Commission du Comité de massif	Transports et mobilités	fin mai-début juin		
Juin				
Groupe de travail du comité de massif	Europe et international	Première quinzaine de juin		En visio/audioconf
Groupe de travail du comité de massif	Tourisme	mi-juin		En visio/audio conf
Juillet				
Espaces Valléens	Séminaire semestriel du réseau EV	Jeudi 2 au vendredi 3 juillet	Verdon (?)	
Convention interrégionale du massif (CIMA)	2ème comité de programmation CIMA	Début juillet		Présentiel + Visio (Gap-Grenoble-Chambéry)
Commission permanente du comité de massif	1ere commission permanente de 2020	Début juillet		Présentiel en région Auvergne-Rhône-Alpes ou en visio/audio conf avec des points de présence à prévoir sur 2 à 4 sites
Automne				
Comité de massif	Séance plénière	Automne	En région Provence-Alpes-Côte d'Azur	

(Sous réserve des règles sanitaires et de transport applicables).